

Contexte de l'étude

Dans sa feuille de route 2019/2020, la MEEF du Pays de Vitré a prévu de travailler notamment en lien avec le secteur tertiaire. Dans cet optique, il a été choisi de réaliser une étude sur le secteur d'activité du tourisme. Pour ce faire, une première étape de définition de ce que comprend le secteur et comment il est représenté sur le territoire, en lien avec les services tourisme de EPCI, a été nécessaire. La seconde phase a consisté à faire une étude statistique concernant l'emploi en termes d'offres et de demandeurs d'emploi et d'interroger les acteurs de l'emploi sur leur connaissance et expérience avec le secteur.

I/ Que comprend le secteur du tourisme ?

La définition de l'INSEE :

Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.

L'INSEE définit également les emplois liés à une activité touristique. En effet, la plupart des activités considérées ne sont pas exclusivement touristique. Dans cette optique, l'INSEE détermine un pourcentage d'emplois qu'on peut relier à l'activité touristique en lien avec le taux de touristicité du territoire considéré.

Selon les dernières données disponibles, le tableau suivant reprend la part de l'emploi touristique pour la Bretagne :

2 L'hébergement et la restauration : 61 % des emplois touristiques

Répartition et évolution des emplois par secteur d'activité en Bretagne

Secteur	Nombre moyen d'emplois en 2011	Évolution 2009 - 2011 (en %)	Emplois en janvier 2011	Emplois en août 2011	Part d'emplois touristiques du secteur (en %)
Restauration, cafés	14 960	5,8	11 170	21 210	37,5
Hébergement	13 370	1,5	10 020	18 590	100,0
Sport et loisirs	3 390	7,9	2 380	4 670	28,9
Commerce de détail non alimentaire	3 260	2,0	1 610	5 410	6,2
Patrimoine et culture	2 940	8,0	1 430	3 910	36,6
Grandes surfaces	2 660	9,9	550	6 490	7,7
Autres*	2 210	- 5,3	1 730	3 000	10,3
Artisanat	950	2,3	630	1 620	8,5
Soins	940	4,0	740	1 090	8,8
Commerce de détail alimentaire	930	18,1	380	1 680	9,6
Offices de tourisme	710	9,7	640	880	100,0
Total	46 310	4,3	31 280	68 550	

* Organisation de foires, salons professionnels et congrès, agences immobilières, transports de voyageurs par taxi...

Source : Insee, DADS et Acofs 2011

Ainsi, il permet d'évaluer l'impact de l'activité touristique sur l'emploi d'un territoire.

Selon les mêmes sources statistiques que le tableau ci-dessus le Pays de Vitré – Porte de Bretagne recense 640 emplois liés au tourisme. Ceci permet de donner un volume d'emploi estimé prenant en compte l'ensemble des activités liées au tourisme.

La spécificité du secteur réside dans le fait que la plupart des activités ne se considèrent pas comme intégralement liées à celui-ci : commerces, activités culturelles, de loisirs et même la restauration. Cette variété se retrouve dans les habitudes de recrutement qui divergent d'une activité à l'autre et des besoins venant des évolutions locales et de la fréquentation touristique.

Les offices de tourisme, le patrimoine et la culture ont leurs propres réseaux de recrutement dont principalement les fédérations, le site Internet Espaces Emploi, le bouche à oreille interne au réseau et les collectivités.

Les hébergements sont 100% considérés comme étant une activité touristique par l'INSEE. Mais dans le Pays de Vitré comme ailleurs, on distingue les toutes petites structures (meublés de tourisme, chambres d'hôtes) qui ne créent pas ou très peu d'emplois des hôtels et résidences hôtelières qui ont leurs réseaux de recrutement (sites de recrutement, presse spécialisée, bouche-à-oreille, Pôle Emploi / Mission locale).

La restauration passe également par les annonces ou le bouche-à-oreille.

Les entreprises du Pays de Vitré

La base de données entreprises de la MEEF contient les données de l'hôtellerie/restauration réparties comme suit :

Activité	Nombre d'entreprises	Parts	
HÔTELS ET HÉBERGEMENT SIMILAIRE	25	10%	22%
HÉBERGEMENT TOURISTIQUE ET AUTRE HÉBERGEMENT DE COURTE DURÉE	23	9%	
TERRAINS DE CAMPING ET PARCS POUR CARAVANES OU VÉHICULES DE LOISIRS	7	3%	
RESTAURATION TRADITIONNELLE	123	48%	78%
RESTAURATION DE TYPE RAPIDE	72	28%	
CAFÉTÉRIAS ET AUTRES LIBRES-SERVICES	4	2%	
TOTAL	254		

Les effectifs renseignés montrent une majorité d'établissement dans l'effectif est faible à savoir plus de 80% des entreprises ont moins de 10 salariés et parmi elles se sont 90% qui ont moins de 5 salariés. On retrouve notamment les gîtes et chambres d'hôtes qui n'ont généralement pas de salariés. Les effectifs les plus importants se concentrent sur quelques hôtels.

En plus de l'hôtellerie/restauration, les services de tourisme des EPCI et leurs offices de tourisme recensent également l'offre touristique. Sur le territoire, on distingue :

- 7 lieux de visite de type Musées et Châteaux : ils sont soit gérés par du personnel communal ou intercommunal soit par des propriétaires exploitants

- 1 parc d'attraction géré par des propriétaires exploitants
- Des activités de loisirs (piscine, bibliothèques/médiathèques, salles de spectacles, cinémas, associations de pêche, centres équestres ...) faisant également souvent appel à du personnel communal ou intercommunal ou associatif (bénévolat).
- Des commerces proposant des produits du terroir et de l'épicerie fine

Ces structures (incluant les services tourisme et offices de tourisme) peuvent générer des emplois saisonniers (avril à octobre).

Etant donné la diversité du secteur du tourisme, la liste des activités (codes NAF) et des métiers (code ROME) étudiés est proposée en annexe.

II/ L'emploi sur le Pays de Vitré

1/ Les offres recueillies par Pôle Emploi

Sur 2018 et les 3 premiers trimestres 2019, les offres recensées sur l'ensemble des codes Rome étudiés s'élèvent à respectivement **575** et **361**.

8 offres sur 10 émanent directement des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration et 2 sur 10 des secteurs annexes liés au tourisme.

Les métiers les plus représentés :

- Personnel de cuisine : 29% des offres H/R
- Service en restauration : 26% des offres H/R
- Personnel polyvalent en restauration et plonge en restauration : 16% des offres H/R
- Personnel d'étage : 7% des offres H/R
- Réception en hôtellerie : 6% des offres H/R

Saisonnalité des offres

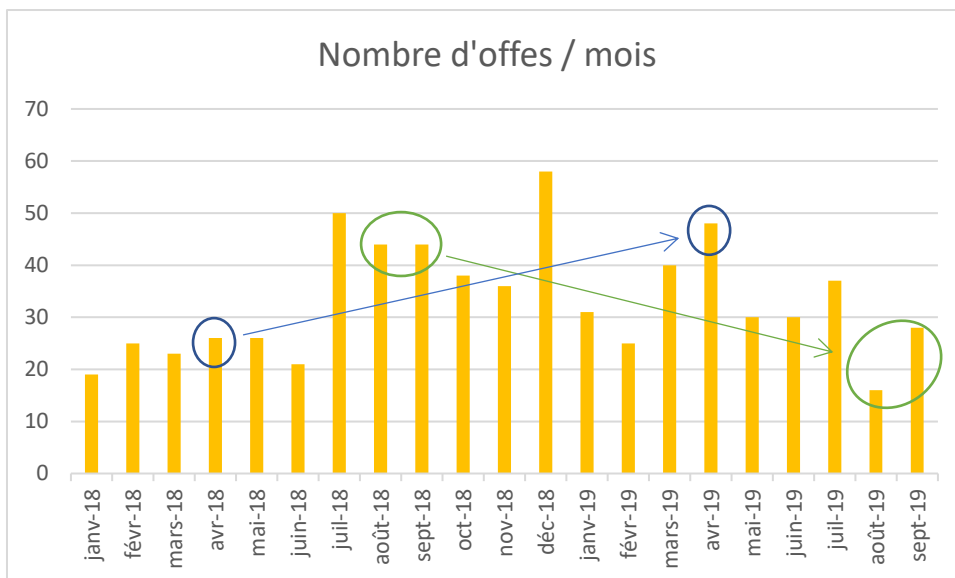
Le secteur du tourisme est réputé pour être une activité saisonnière.

Ce n'est pas le tout à fait le cas sur le Pays de Vitré. En effet, sur ce territoire se mêlent les courts séjours, les excursionnistes mais aussi le tourisme d'affaires qui « lissent » un peu plus la fréquentation. De même, les restaurants bénéficient également de la fréquentation de la population locale.

Le graphique ci-dessous démontre une saisonnalité peu significative. L'activité et les offres d'emplois peuvent dépendre de l'événementiel, qu'il soit ponctuel ou récurrent, en lien avec le territoire ou avec les événements nationaux / célébrations (fêtes de fin d'année ou Pâques – cf. graphique ci-dessous).

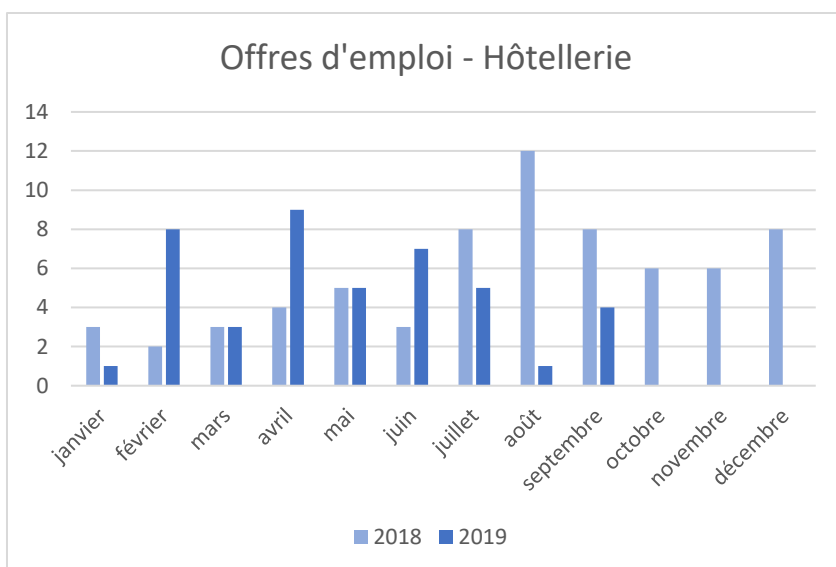
Ainsi, les pics peuvent changer d'une année sur l'autre. Il n'y a pas non plus de saisonnalité marquée en fonction des métiers. L'embauche est plutôt conjoncturelle.

De janvier 2018 à septembre 2019, le pic se situe en décembre 2018 (58 offres).

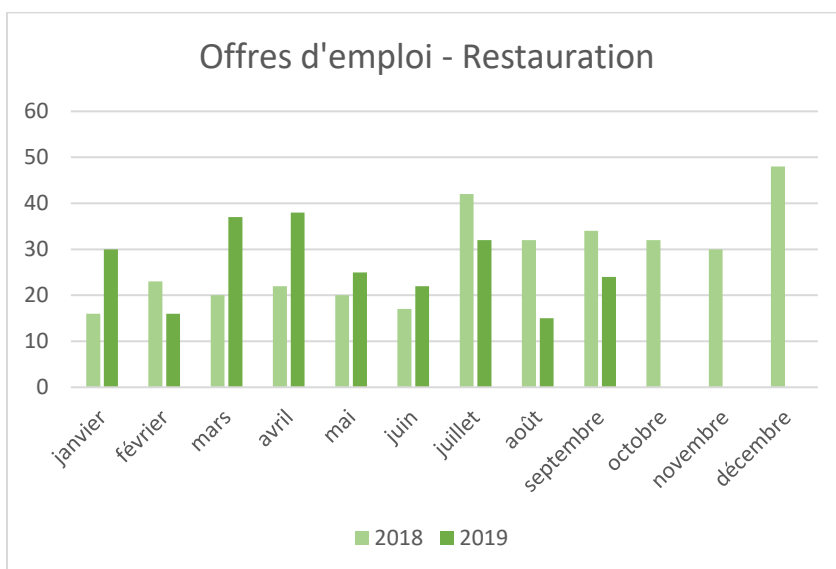


En avril 2018, on dénombre 26 offres contre 48 en 2019.

En août puis en septembre 2018, ce sont 44 offres enregistrées contre 16 puis 28 en 2019.



En hôtellerie, les volumes d'offres sont faibles avec en moyenne 5 offres par mois. On peut simplement souligner que si en 2018 les offres étaient plus concentrées sur le troisième trimestre, alors que c'était plutôt au deuxième trimestre en 2019.



En restauration, on recense en moyenne 27 offres par mois. On peut faire le même constat qu'en hôtellerie à savoir une plus forte concentration d'offres au printemps en 2018 et sur l'été en 2019.

Les besoins ont été plus importants tous métiers confondus au printemps 2019.

2/ Qui embauche ? Les DPAE

Libellé activité détaillée	Total DPAE 2018 + janv. à sept 2019	Part
Restauration traditionnelle	2793	55%
Hôtels et hébergement similaire	710	14%
Autres activités récréatives et de loisirs	685	14%
Restauration de type rapide	578	11%
Débits de boissons	194	4%
Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	43	1%
Caféterias et autres libres-services	41	1%
Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	18	0,4%
Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	0	0%
Gestion des musées	0	0%
Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	0	0%
	5062	

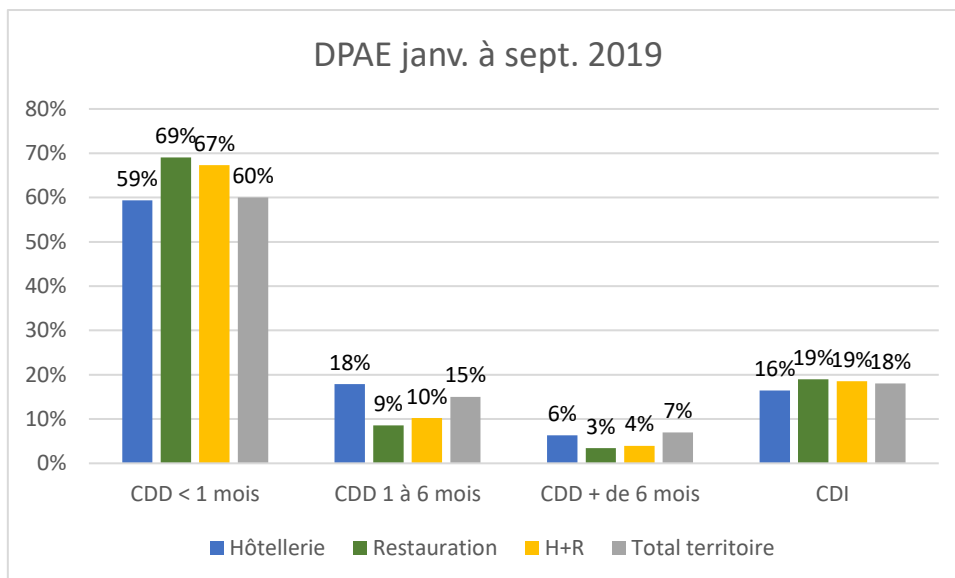
Au total, la restauration représente 67% des DPAE contre 15% pour l'hôtellerie. On relativisera la part des « autres activités récréatives et de loisirs » qui sont à associer à la vie locale et non véritablement à une activité touristique.

Si on ne considère que l'hôtellerie-restauration, ce sont 8 embauches sur 10 qui concernent la restauration.

Quels types de contrats ?

Secteur HCRB (hors débits de boissons)

Libellé activité détaillée	janv. à sept. 2019				Total DPAE
	CDD < 1 mois	CDD 1 à 6 mois	CDD + de 6 mois	CDI	
Hôtels et hébergement similaire	10%	3%	1%	3%	17%
Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	0,3%	1%			1%
Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs					0%
Restauration traditionnelle	53%	4%	2%	7%	66%
Caféterias et autres libres-services	0,4%	0,1%	0,05%	0,4%	1%
Restauration de type rapide	4%	3%	0,4%	8%	15%
Total	67%	10%	4%	19%	



Sur le territoire, 60% des DPAE sont des CDD de moins d'1 mois. Si l'hôtellerie se situe dans cette moyenne, la restauration a recours aux contrats très courts de manière plus marquée. Les contrats de l'hôtellerie restent néanmoins courts puisque les CDD de 1 à 6 mois sont proportionnellement plus nombreux que pour l'ensemble des secteurs (18% contre 15%).

L'hôtellerie propose un peu moins de CDI que la moyenne, les CDI en restauration sont légèrement supérieurs.

Aux vues de la durée des contrats, on pourrait supposer que très peu de personnes sont concernées par l'alternance dans ces secteurs d'activités. On trouve toutefois sur le site de Bretagne alternance une quinzaine d'offres sur 135 au total en Ile-et-Vilaine.

Pour le secteur HCRB, la restauration traditionnelle génère le plus d'embauches mais majoritairement pour des contrats très courts : 1 embauche sur 2 pour des CDD de moins d'1 mois.

La restauration rapide embauche peu mais majoritairement en CDI. Par conséquent, elle propose en volume plus de contrats en CDI que la restauration traditionnelle.

3/ Profils des DE

Parmi les 294 personnes inscrites dans les métiers du secteur HCRB à Pôle Emploi à fin septembre 2019, 85% le sont sur les métiers de la restauration et 15% sur les métiers de l'hôtellerie. C'est sensiblement la même répartition que sur les offres d'emploi (83% en restauration et 17% en hôtellerie).

Typologies

	Métiers de l'hôtellerie	Métiers de la restauration	H + R	Territoire
Femmes	63%	52%	54%	58%
Jeunes	10%	16%	15%	17%
Séniors	12%	19%	18%	23%
TH	5%	12%	11%	10%
RSA + Prime d'Activité	27%	26%	26%	21%
Niveau BEP/CAP	37%	54%	51%	41%

L'hôtellerie se distingue par une proportion de femmes plus importante que pour la globalité des demandeurs d'emploi et à l'inverse des proportions plus faibles de jeunes, de séniors et de travailleurs handicapés.

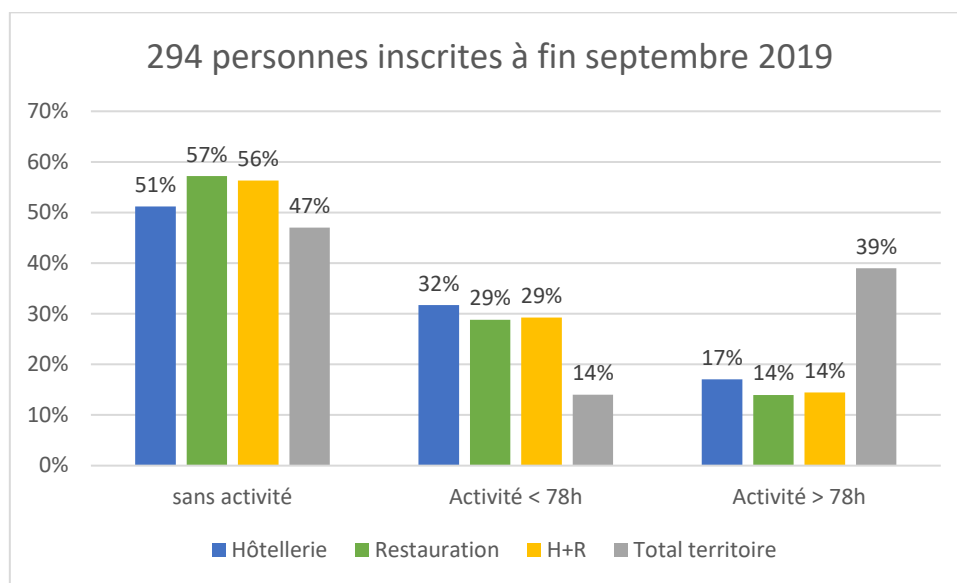
L'hôtellerie comme la restauration sont caractérisées par une forte proportion de personnes bénéficiaires du RSA ou de la Prime d'Activité : 5 ou 6 points de plus que l'ensemble du territoire.

Niveaux de diplôme :

BEP/CAP et BAC Pro : Très représentés dans le secteur, en particulier pour les métiers de la restauration. Cependant, pour ces 2 niveaux de diplôme, les 2/3 des demandeurs d'emploi ne l'ont pas obtenu. Le manque d'adéquation entre la qualification et les attendus du poste est parfois identifié comme un frein au recrutement par les partenaires de l'emploi interrogés dans le cadre de l'étude.

Dans l'hôtellerie, on retrouve autant de demandeurs d'emploi de niveau BEP/CAP que de Bac+2 ou Bac+3 et plus. Ces derniers sont particulièrement représentés dans les métiers de la Réception.

Activité



C'est un secteur d'activité avec une proportion de personnes sans activité plus importante que la moyenne du territoire.

Ce graphique confirme le fort recours aux contrats à temps partiel avec 1/3 des demandeurs d'emploi qui ont été en activité moins de 78h dans le mois (contre 14% sur l'ensemble du territoire). Ceci permet d'expliquer la forte proportion de personnes inscrites bénéficiant de la Prime d'Activité.

4/ Adéquation offre/demande

Sur le zoom territorial de Pôle Emploi sont recensés les taux de tension des métiers calculés en fonction de l'offre et de la demande d'emploi. Parmi les 15 principaux métiers recensés, on retrouve les ROME Personnel de cuisine et Service en restauration qui avec respectivement des taux de 0,9 et 0,8 ne sont pas considérés comme des métiers en tension. Le ROME Personnel Polyvalent En Restauration est un métier en tension avec un taux supérieur à 1. Ce taux reste à manipuler avec précaution étant donné que Pôle Emploi ne recense pas l'exhaustivité des offres.

En comparant les chiffres du Pays de vitré, on observe des différentiels Offres/Demandes significatifs :

peu ou pas d'offres mais des demandeurs inscrits :

- Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique : aucune offre enregistrée et 10 personnes inscrites
- Cafés, bars, brasserie : 4 offres de janvier à septembre 2019 et 24 personnes inscrites

beaucoup d'offres et peu de demandeurs :

- Personnel d'étage : 19 offres et 2 personnes inscrites

III/ Conclusion

Sur le Pays de Vitré, l'emploi touristique est concentré dans l'hôtellerie/restauration avec une dominante du secteur de la restauration. Ce sont pour beaucoup de petites structures qui recrutent sur toute l'année et parfois en lien avec l'événementiel ou les fêtes de fin d'année par exemple. Les métiers font appel à des qualifications spécifiques recherchées. Les contraintes horaires (ex : coupe dans la journée) peuvent limiter le rayon géographique dans lequel elles peuvent recruter.

En conclusion, après les acteurs du tourisme et de l'emploi il serait intéressant d'interroger un panel d'hôteliers et de restaurateurs afin de confronter les analyses statistiques aux enjeux du secteur.

De même, il s'agit de tester une hypothèse selon laquelle la difficulté dans le recrutement est notamment de garder le personnel qualifié. Dans cette optique, une action de sensibilisation à l'intégration du personnel pourrait être proposée.

Enfin, les métiers et en particulier les qualifications attendues pourraient faire l'objet d'une action de promotion.

ANNEXE : Activités considérés dans l'étude et les 26 codes ROME étudiés

NAF	Libellé activité détaillée
5510Z	Hôtels et hébergement similaire
5520Z	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
5530Z	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs
5610A	Restauration traditionnelle
5610B	Cafétérias et autres libres-services
5610C	Restauration de type rapide
5630Z	Débits de boissons
9102Z	Gestion des musées
9103Z	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires
9321Z	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes
9329Z	Autres activités récréatives et de loisirs

<i>Catégorie du ROME</i>	ROME	Métier
<i>Accueil et promotion touristique</i>	G1101	Accueil touristique
<i>Accueil et promotion touristique</i>	G1102	Promotion du tourisme local
<i>Animation d'activités de loisirs</i>	G1201	Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives
<i>Animation d'activités de loisirs</i>	G1202	Animation d'activités culturelles ou ludiques
<i>Animation d'activités de loisirs</i>	G1203	Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents
<i>Animation d'activités de loisirs</i>	G1204	Éducation en activités sportives
<i>Animation d'activités de loisirs</i>	G1205	Personnel d'attractions ou de structures de loisirs
<i>Conception, commercialisation et vente de produits touristiques</i>	G1301	Conception de produits touristiques
<i>Conception, commercialisation et vente de produits touristiques</i>	G1303	Vente de voyages
<i>Gestion et direction</i>	G1401	Assistance de direction d'hôtel-restaurant
<i>Gestion et direction</i>	G1402	Management d'hôtel-restaurant
<i>Gestion et direction</i>	G1403	Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique
<i>Gestion et direction</i>	G1404	Management d'établissement de restauration collective
<i>Personnel d'étage en hôtellerie</i>	G1501	Personnel d'étage
<i>Personnel d'étage en hôtellerie</i>	G1502	Personnel polyvalent d'hôtellerie
<i>Personnel d'étage en hôtellerie</i>	G1503	Management du personnel d'étage
<i>Production culinaire</i>	G1601	Management du personnel de cuisine
<i>Production culinaire</i>	G1602	Personnel de cuisine
<i>Production culinaire</i>	G1603	Personnel polyvalent en restauration
<i>Production culinaire</i>	G1604	Fabrication de crêpes ou pizzas
<i>Production culinaire</i>	G1605	Plonge en restauration
<i>Accueil en hôtellerie</i>	G1703	Réception en hôtellerie
<i>Service</i>	G1801	Café, bar brasserie
<i>Service</i>	G1802	Management du service en restauration
<i>Service</i>	G1803	Service en restauration

Service

G1804

Sommellerie